

Les Mines des Corbières

Remerciements à Gauthier Langlois, Enseignant, Doctorant en Histoire,
Membre du Projet Collectif de Recherche sur les Mines du Sud de la France.

Le contexte général

L'exploitation des mines est très ancienne.

Elle est attestée à l'époque Romaine, la toponymie nous renseigne sur les anciens chemins muletiers. Certains villages actuels étaient à leur origine, des étapes sur ces voies où circulait le métal, fondu sur les lieux d'extraction. Le nom du village de Maisons, par exemple, vient du latin « mansio », une halte sur la route vers « Narbo Martius » et la mer.

Pendant toute l'antiquité, la rareté des métaux toujours dits précieux, faisait leur valeur.

Ils étaient les attributs des rois et des Dieux, et activement recherchés.

L'Abbaye de Lagrasse au moyen âge s'impliquera dans les activités minières sur Palairac et sur Albas-Cascastel, notamment (Mine de la Mayre).

Au XVIII^{ième} siècle, tout début de la révolution industrielle, la demande de métaux s'accroît.

Joseph Gaspard Pailhox de Cascastel va se lancer dans l'exploitation des mines et des forges.

En 1802, les mines de Villerouge, Albas et Cascastel, produisent le quart du minerai de fer extrait dans le département de l'Aude.

Au XIX^{ième} siècle, les demandes de concessions vont se multiplier, mais les résultats sont décevants. En effet, les gisements des Corbières sont de taille limitée.

La roche encaissante des gîtes minéraux est constituée de sédiments calcaires.

Le massif a connu une période d'émergence, d'érosion, de lessivage par les eaux, avant de redevenir un espace de lagunes dans lesquelles les métaux se sont déposés.

En ce temps là, la mer séparait la plaque Africaine (Espagne) et la plaque Européenne, les Pyrénées n'existaient pas. Les Corbières complètement érodées, ont été exhausées et cassées dans tous les sens, lors du surgissement des Pyrénées.

Les métaux les plus lourds, lors de la sédimentation, étaient les plus profondément enfouis, le fer plus léger affleurerait en de nombreux endroits, mais en veines courtes et discontinues dans le chaos géologique que nous avons décrit.

Le « chapeau de fer » dissimulait des métaux plus précieux, tel le cuivre argentifère.

Les exploitations étaient souvent abandonnées et reprises. Il n'y avait pas de mineurs de métier, la mine était un complément pour les paysans. La plupart des excavations ont été comblées ou envahies par la végétation, leur étude archéologique reste à faire.

En 1861, une seule société exploite les mines de charbon et de fer de Durban, Cascastel et Villeneuve, elle rendra sa concession en 1926.



Minerai de fer abandonné.

Les mines antiques.

Les affleurements de minerais de fer étaient très nombreux, facilement repérables et exploitables sans grande technique. Le minerai est de forte teneur et de bonne qualité.

Il est facile à réduire dans de petits fourneaux à la méthode catalane.

La présence de scories de fer sur l'oppidum du Carla d'Albas (III^{ème} siècle av. J.C) atteste d'une exploitation et d'une métallurgie locale, avant l'arrivée des Romains.

Il existe également des vestiges d'une métallurgie protohistorique du cuivre et de l'argent à Massac et à Palairac.

Les Romains, attirés par les richesses mythiques de la Gaule, ouvrent des exploitations dans les Corbières et le Minervois, dès la conquête de Narbonne, en 121 av. J.C.

Une inscription du II^{ème} siècle nous apprend l'existence d'une compagnie minière exploitant les mines de fer propriété de la Cité de Narbonne, elle appartient à un patricien de la ville.

Des esclaves sont vraisemblablement employés.

Le minerai était réduit sur place ou le plus près possible dans des bas fourneaux nécessitant de grandes quantités de charbon de bois.

Les Romains se contenteront d'exploiter les affleurements les plus facilement accessibles et faute de combustible, réduiront leurs activités.

Les mines médiévales

Au IX^{ème} siècle, l'essentiel du secteur minier est concédé par le roi Charles le Chauve à l'abbaye bénédictine Saint Marie de Lagrasse.

Entre le II^{ème} et le XII^{ème} siècle, la documentation écrite ou archéologique fait défaut.

A partir du XII^{ème} siècle, le secteur minier est compris dans des territoires appartenant à deux ensembles politiques, le Termenès et la Vicomté de Narbonne.

Le plus riche secteur appartient à une région dominée par la puissante famille de Termes, vassale des Vicomtes de Carcassonne. Les seigneurs de Termes sont régulièrement en conflit avec l'Abbaye de Lagrasse à propos des mines, bien entendu. Le secteur minier s'étend aussi sur Villeneuve et Cascastel, dans la Vicomté de Narbonne.

L'abbaye de Lagrasse y a également des possessions et sa domination se heurte à celle de la nouvelle Abbaye Cistercienne de Fontfroide.

Dans un contexte de croissance économique et démographique, le fer est recherché pour l'outillage afin d'accroître la productivité. L'argent est recherché pour faciliter les échanges monétaires. Les vicomtes, seigneurs et abbayes vont intensifier l'exploitation des mines, s'en approprier les ressources.

Entre 1102 et 1128, l'Abbaye de Lagrasse rachète de nombreux droits seigneuriaux aux familles de la région, dans la vicomté de Narbonne, entre autres. Ces achats se font presque exclusivement en argent pur. Ces liquidités pourraient provenir de l'exploitation des mines des Corbières.

Vers 1175, les seigneurs de Termes et les chevaliers de Palairac reprennent l'exploitation des mines d'argent, aux dépens de l'Abbaye. Ces ressources vont être investies dans la construction de châteaux et de villages fortifiés pour y regrouper et y contrôler les populations.

Les abbés de Lagrasse feront excommunier à plusieurs reprises la maison de Termes et ses vassaux. Adeptes du Catharisme, ils n'en ont cure. Par contre, ils devront partager leurs profits avec leurs suzerains, les Trencavel, vicomtes de Carcassonne, Béziers et Albi, titulaires des droits sur le sous sol.

La croisade contre les Albigeois va voir le croisé Alain de Roucy, hériter du conflit entre la famille de Termes et les Abbés de Lagrasse. Olivier de Termes reprendra possession de ses biens après la croisade. Un contrat de 1259, entre Olivier de Termes et l'Abbé Béranger de Lagrasse, rappelle les droits perdus par la famille de Termes par suite du faidiment, lui rend ses droits en considération de sa bonne conduite et moyennant quelques aménagements sur le partage de la ressource en bois nécessaire à la fonte de l'argent.

Olivier de Termes exploitait du fer à Fourques, à proximité d'Albas, se réservait l'usage des bois de Fourques, où le chêne vert abonde, et est encore exploité aujourd'hui.

L'abbaye de Lagrasse, comme à Palairac et Quintillan, confiait la gestion des mines à des moines prévôts qui prélevaient une part de l'argent produit. Cet argent faisait retour à l'abbaye quand elle héritait du moine défunt.

Le village de Palairac avec sa maison des prévôts de Lagrasse, les scories présentes dans les ruines du village fortifié, était le centre de l'activité minière.

Les chantiers de Cascastel-Villeneuve devaient être exploités de manière annexe et périodique. A la fin du XVIII^{ième} siècle et au début du XIX^{ième} certains lieux étaient cités comme portant la trace de travaux très anciens, par exemple les mines de cuivre argentifère de Sainte Marie, Taurennes, Pezouillouze, Las Vals, mine d'Argent, La Peyro Blanco.

La mine Sainte Marie, ou la « Mayre » (de Dieu) en Langue d'Oc, porte la marque de l'Abbaye de Lagrasse dédiée à Sainte Marie d'Orbieu, qui exploitait une autre mine sous ce vocable à Maisons.

De l'activité médiévale demeure également sur Cascastel-Villeneuve un toponyme figurant sur un compoix de 1726, à Ferrairoles, qui signifie « petite forge ».

L'exploitation médiévale s'efface au cours du terrible XIV^{ème} siècle, marqué par la peste, les intempéries, les bandits Aragonais, puis la guerre avec l'Espagne. Cette époque terrible, à travers les chartes de 1348 et 1390, nous aura permis, par delà le temps, de prendre acte des capacités de réaction de la communauté Villageoise de Cascastel face à l'adversité.

Au XII^{ème} siècle, Cascastel était doté d'une belle Eglise et ses seigneurs avaient construit une haute Tour pour protéger leurs richesses. L'activité pastorale et la culture des olives ne sont guère capables de générer des prélèvements fiscaux considérables. Les seigneurs du XII^{ème} siècle étaient probablement, comme leurs coseigneurs et rivaux, les Abbés de Lagrasse, partie prenante dans l'exploitation des mines. Mais aucun document connu à ce jour, ne peut le confirmer.

Les Mines Modernes

C'est à partir du Traité des Pyrénées, en 1659, qu'une paix durable s'installe au Sud de la France, sous le règne de Louis XIV. Colbert envoie César d'Arçons, un ingénieur Bordelais pour relancer l'exploitation des mines du Languedoc.

César d'Arçons, remet en exploitation la mine romaine de La Canal sur Palairac et y crée une petite usine de traitement du minerai d'argent. Le mobilier XVII^{ème} de l'Eglise de Palairac témoigne des dons faits à cette époque.

Les vases sacrés sont conservés au Trésor de l'Evêché à Carcassonne.

César D'Arçons aurait effectué des travaux limités sur Cascastel à la « Mine d'Argent ».



Les seules traces aujourd'hui visibles de ces travaux, sont une excavation comblée entourée de déblais. La roche contenant des grains de cuivre argentifère brillant affleure.

L'endroit s'appelle en Occitan « Montluzis », la montagne qui brille.

A l'initiative de Vauban, le bassin houiller de Ségure, sur les communes de Tuchan et Quintillan, sera exploité entre 1678 et 1695, pour cuire les briques des fortifications de Salses et de Perpignan, et également pour les forges marécales.

Au XVIII^{ième}, les entrepreneurs privés entrent en jeu.

Joseph Gaspard Pailhoux, né en 1726 à Toulouse, est le fils de Gaspard Pailhoux, médecin des Etats de Languedoc. Conseiller au Bureau des Finances de Montpellier, receveur conseiller au conseil souverain de Roussillon, il hérite au milieu du XVIII^{ième} siècle de la seigneurie de Cascastel que ses parents avaient achetée à Henri d'Arse. Il s'appellera désormais Monsieur de Cascastel.

Il prend conscience de la richesse minéralogique de ses terres et exploitera la houille, le fer, le marbre et le cuivre argentifère.

Il extrait régulièrement du fer de sa mine de Balansac, sur ses terres de Villeneuve pour alimenter la Forge de Saint Pierre des Champs.

Disposant de la houille de Ségure, il décide, en 1779, de construire une forge peu éloignée de ces ressources. Elle fonctionnera en 1780. Le fer est expédié à Narbonne.

La houille de Ségure s'avère impropre à la réduction du minerai, il faudra recourir au charbon de bois qui viendra à manquer sur Cascastel et qu'il fera venir de Lanet et autres lieux.



Le Grau de Padern, au lieu dit « l'Iliate ».



Ancienne maison des mines et ruines des forges.



Le Grau de Padern.

Ancien chemin muletier descendant des bois et des mines vers l'Iliate.

Joseph Gaspard Pailhox exploitait la mine de fer de Balansac depuis 1763, il y découvrit du cuivre et en demanda la concession. Mais l'affaire n'eut pas de suite. Il décide de s'entourer de techniciens compétents. Il envoie son fils à Paris dans ce but, et fait venir à Cascastel, le négociant Pelletier et l'ingénieur Guillot-Duhamel (1730-1816).

Duhamel ne restera pas longtemps. Il sera appelé à d'autres responsabilités (Inspecteur Général des mines en 1781), sous la monarchie dont il contribuait à l'élaboration de la politique industrielle, et aussi sous le nouveau régime révolutionnaire.

Originaire de la Manche, Duhamel était venu avec son cousin, le capitaine Dagobert de Fontenille ; lequel épousera Jacquette Pailhox de Cascastel, la fille de Joseph Gaspard Pailhox.

Le dit Joseph Gaspard va s'associer également au chimiste Chaptal (1756-1832), pour se lancer dans l'exploitation de l'antimoine des Corbières.

En 1781, Joseph Gaspard, obtient du Conseil d'Etat, la concession des mines de cuivre et de plomb découvertes ou à découvrir sur les territoires de Cascastel, Villeneuve, Rouffiac, Castelmaure, Davejean, Maisons, Montgaillard, Félines et Palairac. En 1782, il exploitait du cuivre et du plomb à Balansac, Rouffiac et Récaoufa sur le territoire de Villeneuve ; du plomb et de l'argent à Peyro Blanco (Pierre Blanche) à Cascastel ; de l'antimoine à Las Corbos (les roches) et La Bousole sur le territoire de Maisons et Palairac, à Feugerolles et Pech Bosc sur le territoire de Quintillan.

L'antimoine était fondu dans des fours installés à La Bousole à Palairac et au Château de Cascastel.

Ci-contre vestiges des fours au Château de Cascastel. Ils étaient couverts par une voûte en coupole savamment appareillée.

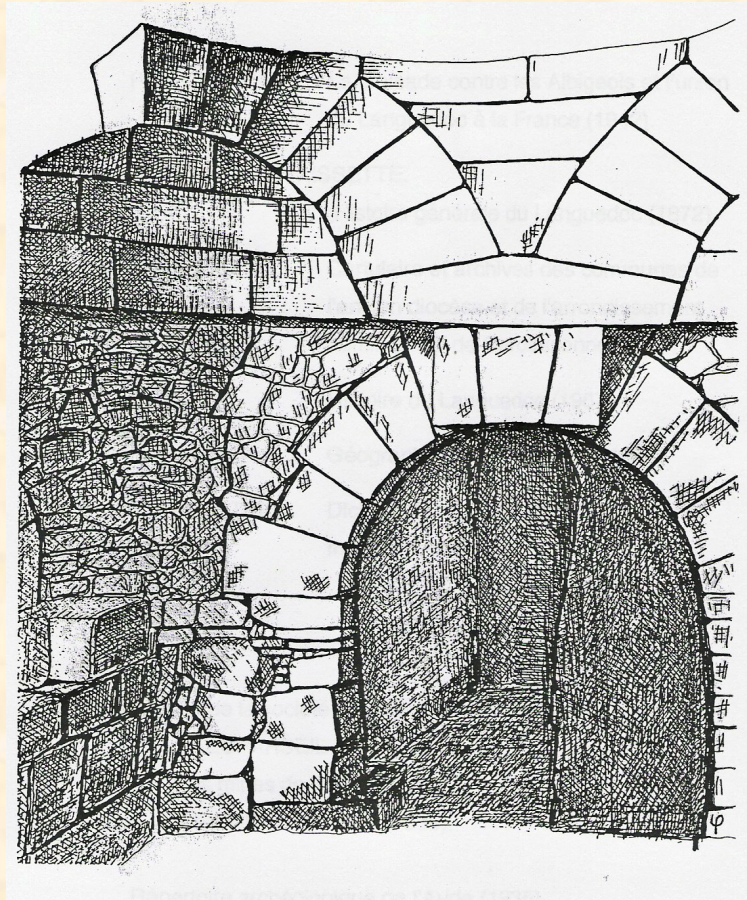
Le minerai placé dans un creuset, était chauffé à haute température avec de la houille de Quintillan.

Le métal fondu s'écoulait dans un autre creuset.

La production était vendue par Chaptal, sur Montpellier.

Elle servait à la composition de médicaments et de différents alliages, servait aussi de mordant pour les teintures.

In JC Legay,
Le château de Cascastel



En 1793, tous les mineurs travaillant pour Pailhoux sont réquisitionnés. Ils vont travailler pour les besoins de la Guerre, exploiter la mine de houille de Ségure pour maintenir en activité la Forge de Padern qui fournissait l'Armée.

Pailhoux et Chaptal vont réussir à garder en activité les mines d'antimoine et de Charbon de Cascastel, Maisons, Ségure et Quintillan.

En 1800, la mine d'antimoine de Quintillan était toujours en activité, voici ce qu'en dit Joseph Gaspard : « Le minerai rend de 60 à 70 livres d'antimoine fondu, chaque ouvrier en arrache de dix à douze quintaux par jour. Le minerai fond aisément. On emploie de la houille pour le fondre. On vend l'antimoine à Toulouse, Carcassonne, Narbonne et Perpignan. La consommation de ce demi-métal n'est pas considérable, l'antimoine se vend de 24 à 25 francs le quintal. Cette mine pourrait donner quelque profit si on faisait un chemin de charrette pour y aboutir. »

L'auteur nous livre quantité d'informations.

Le marché demeure local et limité.

Les moyens d'accès font défaut et les coûts de transport muletier grèvent l'entreprise.

Pailhoux va donc demander l'aide du gouvernement pour construire des routes indispensables au développement de l'activité minière.

Sa demande parvient à son ancien associé, Chaptal, devenu ministre de l'intérieur de Bonaparte, alors Premier Consul de la République. Sa démarche demeurera vaine.

Elle était dictée par le souci légitime de développer ses entreprises et donner du travail aux habitants de Cascastel et Villeneuve dont il était devenu le Maire.

La personnalité du commanditaire des gypseries telle qu'issue de l'interprétation du décor, se confirme dans les actes de sa vie.

Pailhoux disposait d'une certaine richesse. En attestent, son habitation, son pont de pierre et ses jardins, ses dons à l'Eglise (fonds baptismaux, chapelle St Joseph ?) que ses descendants perpétueront.

Même si ses activités industrielles sont qualifiées de modestes, sans elles et leur promoteur, le visage du Village de Cascastel n'aurait pas le même relief.

Les Pailhoux, père et fils, fille et gendre, ont été pleinement acteurs de leur époque, porteurs d'un projet économique, politique et social.

La mine d'antimoine de Quintillan cessa son activité en 1805, faute de minerai. Joseph Gaspard décéda en 1808.

Martial Pailhoux, le troisième fils, reprit les mines de Quintillan et de Maisons. Il n'y apporte point l'intérêt qu'y apportait son père. Les ouvriers sont livrés à eux-mêmes.

Le 13 Décembre 1809, alors que deux d'entre eux sortent du trou, les déblais s'affaissent.

Le sieur Eurize Bailleste, tombe, reçoit une pierre qui l'écrase et le tue.

En 1811, Martial Pailhoux renonça à la concession venue à échéance.

Des mines polymétalliques ouvertes par Joseph Gaspard Pailhoux, une seule resta en exploitation jusque vers 1950, celle de la Bousole (Palairac).

Dagobert de Fontenille

Luc Siméon Auguste Dagobert de Fontenille est né à La Chapelle-en-Juger, près de Saint Lô (Manche), le 8 Mars 1736.

Deux ans après son mariage, le 8 Août 1780 avec Jacqueline Pailhoux de Cascastel, Pailhoux cède à son beau fils, une part de la Forge de Padern et des mines qui lui sont attachées.

Dagobert devient Maître de Forges et fonde une société pour l'exploitation des mines des corbières et du Razès, avec son cousin Jean Pierre François Duhamel, commissaire du roi Louis XVI pour les Mines et les Forges.

Les forges de Padern sont à fer à la catalane.

Elles chôment de Juillet à Octobre, période des foins et des vendanges, et du manque d'eau.

Elles sont bien approvisionnées en minerai, mais le combustible fait défaut.

A partir de 1793, elles fournissent l'armée nationale.

En 1787, Dagobert est nommé Major, il tente de revendre son activité aux sieurs Perier et Wendel, administrateurs de la Fonderie Royale d'Indret et fondateurs du Creusot.

La présence en un même secteur, de houille, de fer et d'une forge, le tout à proximité des ports et des arsenaux de la Méditerranée présentait un intérêt certain. Mais la mauvaise qualité de la houille de Ségure, trop sèche, mit un terme à la transaction.

En 1789, Dagobert se rallie à la Révolution avec Louis Philippe d'Orléans, Grand Maître du Grand Orient de France. Il est colonel en Mai 1792 et se bâta à l'armée d'Italie auprès de Nice.

Le 7 Mars 1793 la convention déclare la guerre à l'Espagne. Il est affecté à l'armée des Pyrénées Orientales et gouverne un camp retranché de 8000 hommes. Le 30 Juin, il arrête une colonne de 6000 hommes qui marchaient sur Perpignan. Il est nommé commandant en chef de l'Armée des Pyrénées. Il s'empare de Puigcerdá le 29 Août et du reste de la Cerdagne Espagnole en 24 heures, puis bâta les Espagnols à Montlouis le 4 Septembre.

Le 27 Septembre, il est battu par le Général Ricardos devant Truillas.

Il est destitué puis renvoyé à son poste.

De retour à Perpignan, il n'obtient pas les moyens escomptés pour envahir la Catalogne.

Il remporta néanmoins plusieurs victoires. Bien que dévoré par la fièvre, il s'empara d'Urgel le 10 Avril 1794. Il vint mourir devant Puigcerdá, le 18 avril 1794.

La convention décida que son nom serait gravé sur la colonne élevée du Panthéon.

Un monument à sa mémoire a été réalisé dans l'enceinte de Montlouis, une pyramide surmontée d'un boulet.

Ses restes ainsi que ceux de Dugommier ont été transférés au cimetière de Perpignan. Une pyramide, symbole maçonnique, surmonte également leur tombeau.

En 1802, les forges sont propriété de la veuve Dagobert.

Elles n'ont pas de Martinet. On envisage d'en établir un, en supprimant un moulin à farine.

En 1818, l'approvisionnement en charbon (de bois) est devenu pratiquement impossible et l'activité périclita.



Le général Dagobert, d'après Roger René Dagobert.

Les Mines du XIX^{ième} siècle à aujourd'hui.

Les moyens de transports qui faisaient défaut à Joseph Gaspard Pailhoux, le mettaient aussi à l'abri de la concurrence de l'Angleterre, du Nord et de l'Est de la France, de la Belgique et de l'Allemagne qui avaient testé de nouvelles techniques (machines à vapeur, wagonnets sur rails, etc.).

La richesse des gisements et les gains de productivité, rendaient les produits métallurgiques du Nord de l'Europe beaucoup moins chers, et ils pénétrèrent le Languedoc.

La plupart des forgeries à la catalane vont disparaître. Les Mines de fer vont fermer faute de débouchés.

Les entrepreneurs vont céder la place à des compagnies. Les réserves de fer sont évaluées, mais pas véritablement exploitées.

La création des tramways à vapeur de l'Aude en 1892, l'entrée en service de la liaison Lézignan-Tuchan-Port la Nouvelle, en 1902, avec desserte de la gare de Villeneuve, permit de reprendre l'exploitation.

La mine médiévale de la Mayre, sur Albas et Cascastel fut rouverte. 180 000 tonnes de minerai furent extraites.

Les mulets tiraient des wagonnets sur rail jusqu'à une trémie. Des camions acheminaient en suite le minerai jusqu'à la gare de Villeneuve.

L'exploitation s'arrêta en 1929, par épuisement du gîte. Les tramways s'arrêtèrent en 1932.

Les compagnies minières gardèrent les concessions jusque dans les années 1980, espérant le retour de conditions économiques favorables.

Depuis, les services nationaux ont obturé les accès et les traces des mines se perdent.

L'économie des Corbières

Au cours de leur très longue durée d'exploitation, les mines des Corbières ont livré des quantités considérables de fer et d'autres métaux.

Elles ont alimenté un marché local ou régional et donné du travail à de nombreux ouvriers-paysans.

Dans le magnifique chaos géologique des Corbières, les gîtes minéraux étaient limités et discontinus, les routes carrossables manquaient, de même que l'eau et le bois.

Les débouchés locaux demeuraient très faibles, les autres inaccessibles au regard de l'éloignement et des prix de revient. Les investisseurs ne suivaient pas.

Le pastoralisme à outrance avait déjà désertifié les espaces agricoles.

Les jardins et vergers clos faisaient figure d'oasis.

L'élevage du mouton et le travail de la laine ont constitué une « richesse » de l'économie des Corbières. La « brebis des Corbières » ou « brebis de la Clape » fournissait une laine fine et abondante. On la métissait avec du Mérinos, les laines métisses » se vendant plus cher.

En 1666, Cascastel comptait 2101 brebis et 452 chèvres.

En 1705, 2496 bêtes, alors que la population a baissé.

Les grands troupeaux étaient seigneuriaux, paroissiaux, ou appartenant à la communauté villageoise.

Les droits de « dépaissance » étaient âprement disputés et la terre tondue à blanc.

La révolution de 1789, avec l'appropriation et la mise en culture des terrains communaux, va limiter l'emprise des grands troupeaux.

De petits ateliers de filature et des chapelleries existaient sur Cascastel et Ville-neuve.

Les bêtes alimentaient boucheries et tanneries, et surtout fournissaient du fumier pour fertiliser les terres exsangues des Corbières.

Les familles avaient le droit de posséder deux chèvres pour leurs besoins en lait et viande.

Mais l'animal destructeur et peu rentable n'était que toléré, moyennant redevance.

Les habitants et les bergers passaient outre les réglementations. Les procès sont nombreux.

L'olivier omniprésent au moyen âge avait pratiquement disparu depuis le gel de l'hiver 1709.

L'exploitation minière réduisait le minerai sur place pour limiter les coûts de transport.

Cela induisait une consommation illimitée de charbon de bois, sans aucune gestion à long terme de la ressource.

Cela nécessitait un grand nombre de bêtes de somme, qu'il fallait nourrir sur le pays aux dépens des zones boisées.

Dans ces conditions, le sol nu ne retient plus l'eau, le débit des cours d'eau est irrégulier. Les forges et les moulins sont à l'arrêt en été.

L'extraction du fer des Corbières s'est réalisée en complément de l'économie agricole, comme une activité supplémentaire pour survivre.

Chacun restait attaché à son petit lopin et incapable de mettre en commun son énergie et ses moyens financiers.

L'activité minière ne dégage pas de bénéfices permettant de réaliser des investissements.

Le manque de bois d'échafaudage ne permettait pas de sécuriser les excavations et d'installer des treuils et descenderies.

Les ingénieurs s'efforçaient en vain de rationaliser les techniques. Les déblais laissés sur place constituaient un danger et une gêne considérables.

A partir de 1850, la création des chemins de fer principaux et secondaires, l'ouverture de routes carrossables vont modifier la donne, au profit de la viticulture.

La vigne demeure aujourd'hui l'activité économique prépondérante.

Le terroir favorise les faibles rendements et la qualité. La vente directe de produits correspondant à une demande, permet de réaliser quelques bénéfices.

Les techniques de l'Agriculture Raisonnée permettent de respecter l'écosystème et la santé du consommateur, de rémunérer le viticulteur en fonction de ses résultats.

Le cahier des charges est assumé par les producteurs, mais la réalité des pratiques s'écarte délibérément de ces objectifs, ainsi que de toute vision collective à long ou moyen terme.

Les Sociétés Coopératives, filles de la crise et des événements de 1907, voient les apports diminuer par suite des départs à la retraite, de l'arrachage des vignes, et de la reconversion des viticulteurs, de la vente des terres.

Elles se regroupent et se battent par tous moyens pour maintenir leur volume d'affaires.

Le recours au contentieux est systématique.

La société coopérative use de sa position, qui lui semble tenir lieu de fondement juridique.

Les principes de solidarité fondateurs sont abolis.

En effet, les caves développent pour leur propre compte, des activités d'embouteillage et de services, par l'intermédiaire de sociétés commerciales autonomes.

Ces sociétés doivent leur existence, leurs locaux, leur matériel, à la structure coopérative, mais ne bénéficient en rien au producteur adhérent.

Pour beaucoup de producteurs la question de la reconversion n'est plus une hypothèse.